



Sommaire :

- Histoire de coq
- Conseils municipaux : 17/01, 21/02 et 29/03
- Le budget 2005
- Pétition téléphone
- Réunion publique
- Retour du Bouquet
- Le tir à l'oiseau
- La compagnie d'arc
- Abattage du tilleul
- Un blaireau
- Un meuble à l'école
- Ouf ! Pour les volailles
- Les mardis de Chézy
- Lire en Orxois

L'année 2006 a bien commencé avec la galette du 17 janvier.

Le coq d'après "les grosses bêtes" de C. BRAVO.

Maintenant que les volailles peuvent ressortir, le coq va faire un malheur. C'est un crâneur qui passe son temps à faire le beau devant les poules. Vous voyez la démarche de John Travolta ? Et bien il roule exactement de la même façon. Normal, c'est son idole. Dès qu'il tombe sur une flaque d'eau, le coq dégaine son peigne et se recoiffe la crête. Toute la basse-cour est morte de rire.

Le coq inspecte son harem. Quand il a repéré une belle poulette, il l'invite en discothèque et lui fait le coup de la fièvre du samedi soir. Il bombe le torse, rentre le ventre et esquisse un pas de jerk. La poule glousse de plaisir et rameute ses copines. Elles se mettent autour de la piste et commencent à battre des ailes. Le coq se plante devant sa favorite et gratte le sol du bout de l'ergot. En langage gallinacé, ça signifie : Tu dances, chérie ? La poule fait sa chochette. Le coq ramasse un caillou avec son bec et vient le déposer aux pieds de la belle. Elle s'extasie sur le caillou, émerveillée.

Pendant qu'elle picote le caillou, son cavalier bondit sur ses épaules et lui bécote la crête. Il ne reste que 5 secondes sur le dos de sa partenaire. Après, il redescend fièrement sur terre et annonce sa victoire à son harem par un bref battement d'ailes. Il se redonne un coup de peigne et s'approche d'une nouvelle poulette (une rousse d'enfer) à qui il murmure : "t'as d'beaux yeux, tu sais". Même si vous n'avez pas vu le film, logiquement vous devez savoir ce qu'elle lui répond ...

Responsable de la rédaction : Jacques AMET Journal tiré à 200 exemplaires
 Rédaction et relecture : Mmes QUENDEZ, F. POTEL, MM AMET, BOUGON, A. POTEL, RICHARDOT

Conseils municipaux des 17 janvier , 21 février et 29 mars 2006.

Pour mieux suivre la vie de la commune et permettre à tous les conseillers de donner leur avis et faire des propositions, il a été décidé en 2005 de prévoir les réunions du conseil à l'avance et plus régulières. Cela permet aussi de voir les sujets plus à fond sans que ces réunions s'éternisent lorsque trop de sujets sont à débattre. Ces réunions ont été consacrées principalement à l'approbation (à l'unanimité) du budget 2005 et à la préparation de celui de 2006 (budget prévisionnel : 2 abstentions).

Pour la "taxe d'habitation", la part qui revient à la commune a été augmentée à l'unanimité par les conseillers, telle que ci-dessous. Malgré ces augmentations, nécessaires à l'équilibre de son budget, Chézy se retrouve parmi les communes du canton les moins imposées.

• Taxe d'habitation :	2005 = 6,95	2006 = 7,65
• Foncier bâti :	2005 = 7,50	2006 = 8,25
• Non bâti :	2005 = 17,46	2006 = 18,32
• Taxe professionnelle :	2005 = 6,50	2006 = 7,02

Exactions

Il semble que Chézy soit l'objet, en ce moment, de vandalisme.

Plusieurs véhicules ont fait l'objet de vol ou de tentative de vol et d'effractions.

Le projecteur de la place, qui illumine notre église, a été volé.

Les vitraux de notre église sont régulièrement caillassés. On a compté 124 vitraux cassés. Un carreau coûte 14€ auquel il faut ajouter la mise en place évaluée au minimum à 300€ Des grillages de protection seront installés. Un devis reçu se monte à 11.000€

La mairie a porté plainte dans ces deux affaires.

Le nouvel arbre (noyer donné par M. GOJARD en mars) planté dans l'aire de jeu a été brisé. la pancarte réglementaire cassée sur l'aire de jeux, a du être remplacée.

Tous ces événements sont déplorables et coûtent à la commune donc à nous tous. Soyons vigilants et respectueux du bien commun.

Travaux pour la mise aux normes du téléphone

Malgré la publicité de France Télécom qui dit s'être engagé pour équiper l'ensemble du territoire en "haut débit pour tous" en 2006, Chézy qui est à 80 Kms de Paris à un service téléphonique déplorable : coupures (par exemple les ¾ du village du 9 mai à 17h au 10 mai à 15h), écoute d'un autre numéro, brouillage, etc. et ne bénéficie pas des options que l'on peut attendre d'un abonnement plein tarif. Des travaux ont enfin été entrepris par France Télécom dans le village en mai 2005 pour y remédier mais n'ont pas été terminés. Depuis, malgré de nombreux contacts, lettres et coups de téléphone pour comprendre et avoir une information, nous sommes toujours dans le flou et sans réponse de France Télécom. Les dates pour la suite des travaux sont non tenues et reportées régulièrement.

Trois opérations restent à effectuer pour avoir enfin un service téléphonique **normal** et pouvoir de ce fait, accéder à "ADSL" :

1. Enterrement d'un câble de la sortie du village jusqu'au carrefour vers Gandelu (2,5 Kms) où la connexion s'établira. Ce travail était programmé pour mars 2006 mais est reporté encore une fois. On nous parle maintenant du second semestre 2006.
2. Remplacement de notre armoire de diffusion de 40 postes pour 180 abonnés et installation d'un nouveau poste de 400 sorties.
3. Raccordement des abonnés et suppression de la ligne téléphonique aériennes vers Gandelu.

Fuites rue du Gué.

Les nombreuses fuites d'eau de la rue du Gué sont la preuve de la vétusté des canalisations : 3 en 2003, 1 en 2004, 3 en 2005 et 3 en 2006. Le Syndicat des eaux qui gère le réseau a été contacté par notre maire et un plan de rénovation est étudié. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement du dossier. Cette partie de rue, sans trottoir, peu praticable et dangereuse pour les parents et enfants qui vont à l'école, ainsi que pour les personnes âgées, devra être aménagée. Un contact a été pris avec un responsable de la DDE pour une proposition et un devis. Nous voudrions essayer de lier les 2 opérations, Syndicat des eaux et DDE.

RECETTES	2002	2005	
Impôts locaux	41963	48887	+ 16,7 % en 3 ans, avec les nouveaux arrivants
Dotations Etat	50738	55729	+ 9,8 % C'est la partie que l'état verse à la commune
Location chasse	6877	6864	Stable
Locations gîte et logement	12677	11476	Stable
Divers	4176	2488	
Totaux	116431	125444	
Subventions + TVA	16502	39922	On récupère la TVA au bout de 2 ans. Le montant subvention tient compte du pont de Louvry
Ventes de bois	887	623	On est dans une période creuse
Cumul	133820	165989	

DEPENSES	2002	2005	
Personnel	29433	34207	+ 16,2 % Salaires et charges
Gestion courante	17059	17571	Partie administrative et gestion , stable
Ecole	22311	24404	20 % C'est ce que nous coûte la scolarisation des enfants
Energie	14173	15565	L'éclairage public et le chauffage (école, mairie, gîte)
Fonctionnement	14128	15271	Entretien dela commune, des bâtiments et des bois
Divers	11352	14676	Taxes, assurances, fêtes, CCAS
Totaux	108456	121694	
Remb, Emprunt	2310	11326	
Travaux	43405	41531	2002 (église, photocopieuse, aire de jeux, voirie) et en 2003 (Pont de Louvry et éclairage : 6 points lumineux)
Cumul	154171	174551	
SOLDE	-20351	-8562	

Le déficit 2005 est comblé par les excédents de 2004 (grâce aux emprunts) et on voit bien le peu de marge dont la commune dispose pour faire face aux nombreux besoins exprimés (entre autre la réfection de la rue du Gué). Aussi les frais causés par le vandalisme sur les vitraux de l'église (entre autre) qui impose de griller les ouvertures pèsent-ils encore plus.

TRAVAUX imminents pour 2006.



Rue du GUE

En voyant ces photos on comprend que les habitants attendent avec impatience l'aménagement de leur rue pour améliorer la sécurité et faciliter les déplacements.



Compte rendu de la Réunion publique du samedi 20 mai à 11h

Réunis dans la salle communale, une trentaine d'habitants du village ont écouté M. RICHARDOT faire un bilan de l'état actuel de notre réseau téléphonique dont les conséquences sont connues de tous (mauvaise qualité des communications, pannes fréquentes, haut débit impossible ...) et des reports successifs des travaux prévus depuis plusieurs années. Nous avons débattu des différents moyens de pression envisageables pour obtenir de France Télécom la réalisation rapide du remplacement des câbles conducteurs de Chézy jusqu' au carrefour de Gandelu, (les travaux dans le village sont déjà réalisés), changement du répartiteur de la place de l'Église, l'actuel étant totalement obsolète (40 lignes pour 180 abonnés).

Trois modalités ont été choisies :

1/ En direction des médias : Union, journal de l'Aisne, Agir en Picardie, ValMmes Baron, Follina, Moncaut, Lourdel, Mrs Couffrant ,Amet, Bougon et Richardot se retrouveront le mercredi 26 Mai à 20h pour écrire un texte susceptible de paraître dans la presse.

2/ Mme De Colombel se charge d'écrire une lettre type, qui vous sera distribuée en même temps que le prochain journal, à charge pour chacun d'entre vous, soit de la signer telle quelle, soit de s'en inspirer et d'en faire une mouture plus personnalisée, afin de l'envoyer à l'adresse qui sera jointe. Vous trouverez aussi dans ce journal différentes adresses électroniques de services de France Télécom, afin que nous arrosions un maximum de personnes concernées.

3/ Une délégation composée d'environ 5 personnes (selon la date, Mmes Follina, Quendez, Mrs Bednard, Richardot, Bougon, Amet ...) , se rendra la semaine du 6 juin au centre régional de France Télécom avec notre pétition afin d'y exprimer notre volonté d'obtenir rapidement la mise aux normes modernes de notre réseau .

Nous nous déclarons "Collectif des habitants de Chézy pour la modernisation du réseau téléphonique", et envisageons de durcir nos modalités d'action si nous n'obtenons pas satisfaction

Brigitte QUENDEZ



COMPAGNIE D'ARC DE CHEZY-EN-ORXOIS

Le Bouquet a quitté Chézy-en-Orxois le 19 mars 2006 lors d'une cérémonie traditionnelle. Il a traversé différents villages, accueilli par les compagnies locales, pour se rendre à DAMMARD.

En effet c'est la compagnie de ce village qui a gagné la compétition et donc qui organise le dimanche **28 mai 2006** le prochain BOUQUET PROVINCIAL.

Cette fête de l'Archerie devrait rassembler de nombreuses compagnies car ce sera la seule organisée en France en 2006.

Nous vous convions à vous y rendre nombreux dans la joie et la bonne humeur.

/ DIDQIDH02 X0K -0FKKMDX
DDFRP SDI Q 0P/RXTXJW
HKDIXHNDYHU0FGHMOJH





&HWFSP Sp VWRQHRU DQVpH
 GDQFKDTXFRP SDI QIH &HMQ
 WDCVROTXUHP ROMJ QRUI IQGH
 Q\$ UKLH
 , IDXXFKHBUUFRP EHXQ
 RLMHXQERIVGHTXHTXMFHQW
 P qWHV ILLp DXRP P HMXQSHU
 RKHGIXQKDXMUGH 9 P WHSRXU
 CHMXQWUHXUWH 18 PWUW
 SRXLDNGXOW
 &HVRQVWRQHGCH 3 QKHV
 WqHVMXFHMLYHP HSDVONS DUW
 FISDQW / HRXDSUP IqUHTXRX
 HKHWHWP EHQRIVDXJ JDI Q



Les deux vainqueurs de l'édition 2006 qui a eu lieu le lundi 16 avril 2006 sont :

HALLU Fanny pour la catégorie "jeune" à la 15ème flèche, **PANTOUX Jean-Luc** pour la catégorie "senior" à la 7ème flèche.

Ils sont respectivement nommés au grade de Roi-let et Roi de la compagnie de Chézy-en-Orxois.

(QMXW VXXWD&RP SDI QHFHVMWXYp DXRXU
 QXQUSDV

La compagnie d'Arc de Chézy est très active et a de très bons résultats sportifs. Elle accueille tous les nouveaux tireurs et les débutants à partir de 10 ans. Les entraînements ont lieu en été sur le stade de Chézy le mercredi de 17h30 à 20h, et en hiver dans la salle de Gandelu aux mêmes heures.



Le tilleul du Jeu d'Arc

Depuis fort longtemps, le Jeu d'Arc de CHEZY en ORXOIS abrite un tilleul, magnifique. Malheureusement, de par sa hauteur et son mauvais état, il est maintenant considéré comme dangereux : risque de chutes de branches. De plus ses racines volumineuses détériorent le jeu d'arc. Les buttes, le sol et les murs de la salle d'armes sont en train de se fissurer.

La Compagnie d'Arc de CHEZY se voit donc dans l'obligation de faire procéder à l'abattage de cet arbre. Il aura lieu le 27mai 2006.



Le blaireau européen.

Un blaireau a été tué sur la route allant à Dammard fin février 2006. Un second a été écrasé 3 semaines plus tard au même endroit.

On voit peu cet animal qui est très discret et on le connaît mal. C'est un carnivore de 70 à 90 cm sans la queue qui peut peser jusqu'à 17 Kg pour un mâle.

Il a un régime varié constitué de fruits, graines, larves, guêpes, petits rongeurs, reptiles etc. mais composé principalement de lombrics. Il peut vivre 15 ans, en clans familiaux, surtout en forêt et son domaine s'étend de 15 à 200 hectares.

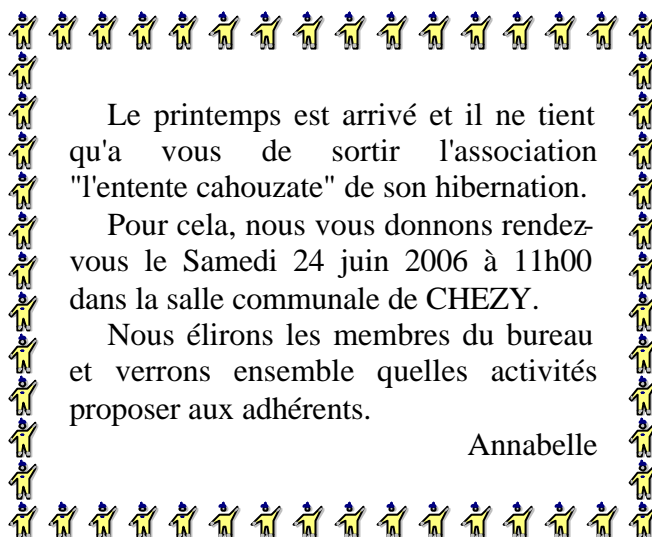
C'est une espèce protégée. Il est menacé principalement par la circulation routière et les produits toxiques. Mais la modification de son habitat lui est préjudiciable : arrachage des haies, drainage des prairies humides, etc. Le blaireau a aussi le droit de vivre.

Il fait parti de notre environnement. On doit le respecter sur la route.



Meuble de l'école

Merci à monsieur BOUGON qui a confectionné un meuble sur mesure pour la classe et économisé ainsi à la caisse de l'école et à la commune son achat.



Le printemps est arrivé et il ne tient qu'à vous de sortir l'association "l'entente cahouzate" de son hibernation.

Pour cela, nous vous donnons rendez-vous le Samedi 24 juin 2006 à 11h00 dans la salle communale de CHEZY.

Nous élirons les membres du bureau et verrons ensemble quelles activités proposer aux adhérents.

Annabelle

La grippe aviaire (influenza aviaire)

Aucun cas n'a été détecté en France, autre que celui constaté dans un élevage confiné. Tous les contrôles, études, suivis des oiseaux migrateurs (notamment en Afrique) ont été négatifs. Beaucoup de chercheurs doutent de la responsabilité des ces oiseaux migrateurs dans la diffusion de cette peste aviaire, mais suspectent les réseaux commerciaux. Et certains mettent en cause l'OMS, qui a monté en épingle cette histoire pour des questions liées à son budget et la sur-médiatisation même si cela a

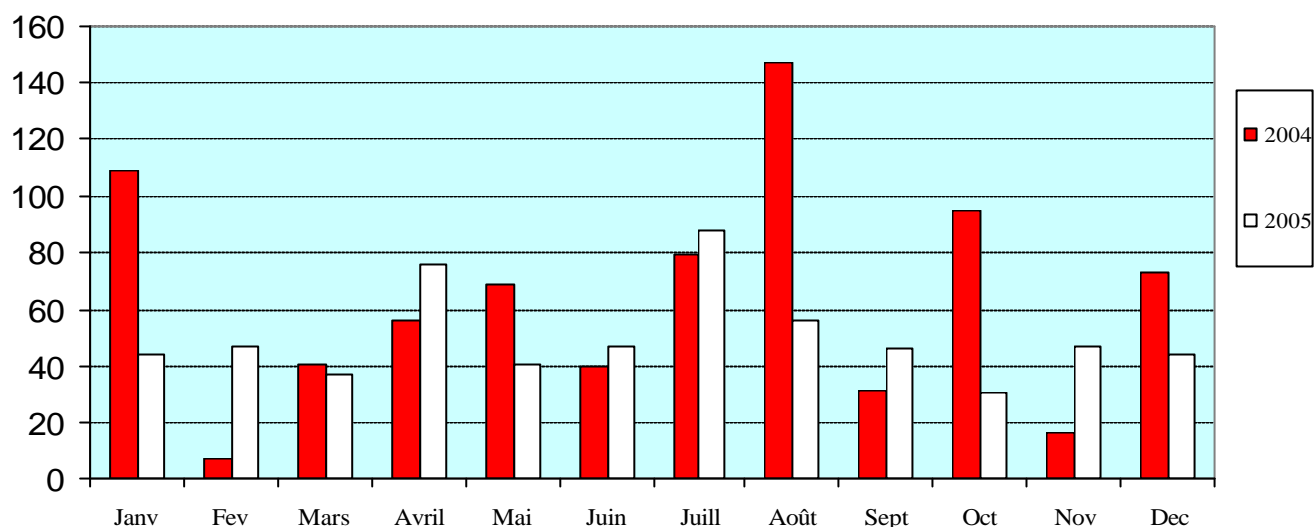
eu un effet positif concernant l'élaboration de plans nationaux et de dispositif de réaction rapide.

Le confinement des volailles, imposé pour cause de "principe de précaution", est levé depuis le 15 mai 2006.

L'affaire des pigeons de Chézy, morts sur la place et dans le périmètre, rue du Gué / Fontaine rouge, semble être liée à un empoisonnement, non identifié par les services vétérinaires.



Pluviométrie à CHEZY (2004-2005)



	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Janv	40	35	30	56	109	44	41
Fev	70	85	91	6	7	47	66
Mars	25	180	74	18	41	37	96
Avril	90	100	21	39	56	76	30
Mai	55	41	46	85	69	41	
Juin	65	29	111	37	40	47	
Juill	150	147	33	44	79	88	
Août	40	85	105	59	147	56	
Sept	45	148	15	24	31	46	
Oct	125	66	93	50	95	30	
Nov	100	96	112	36	16	47	
Dec	55	55	82	56	73	44	
	860	1067	813	510	763	603	
Moy	72	89	68	42,5	63,5	50	

Cela donne une petite idée des disparités d'une année sur l'autre. Et même sur Chézy on constate des différences de précipitation lorsque l'on compare nos relevés. Avec les autres communes environnantes l'écart est encore plus important. Le samedi 6 mai 2006, grêle à Grissoles, inondation à Neuilly et seulement 2 m/m de pluie tombée à Chézy !!!

On ne dit pas "MERCI" à France Télécom !!!!

Venez signer la pétition à la mairie (jusqu'au 3 juin 2006), pour dire à France Télécom notre mécontentement quant à la valeur de son service. Nous payons "plein pot" un abonnement qui ne tient pas ses promesses. Les projets d'amélioration prévue sont reportés depuis 3 ans. La qualité se détériore et met en péril les personnes dépendantes (alerte, grossesse, accident, etc.).

Nous avons déjà une centaine de signatures.

Rendez-vous du mardi 14h/18h

Tous les mardis, depuis quelques temps, des habitants du village se réunissent dans la salle communale pour passer un moment ensemble. Certains sont "accros" à la belote, d'autres au scrabble ou à des jeux variés, mais tous se retrouvent pour manger un bout de gâteau et boire un petit coup de café ou de jus de fruit qu'ils amènent à tour de rôle. Ambiance "bon enfant" garantie, ouvert à tous.

Tout le monde est le bienvenu.



Un article est paru dans L' UNION de jeudi, rappelant la remise de notre pétition aux élus du Conseil Général, le Président DAUDIGNY et les conseillers KRABAL et RIGAUD.

Nous espérons qu'ils nous soutiendront dans notre démarche et interviendront efficacement.

La lettre insérée dans le journal doit être envoyée pour renforcer cette action à :

Monsieur le Directeur Régional de France Télécom Picardie
20 Avenue Paul Claudel 80050 AMIENS Cedex 1

Même si les animations se sont faites rares, notamment du fait que les mamans animatrices doivent être souvent sur les routes pour les autres activités des enfants, la bibliothèque est de plus en plus fréquentée. Outre les deux classes de Chézy chaque semaine, une quantité d'enfants (re)viennent les mercredis et samedis de Chézy, Dammard, Monnes, Gandelu, Paris,..., ainsi que de nombreux adultes et ados, pour lire, se rencontrer, et emprunter dans le large choix de livres et documents proposés dans tous les domaines.

Ceci notamment grâce aux dépôts annuels et mensuels de la BDP - environ 1500 livres - , beaucoup de lecteurs ayant d'ailleurs pris la bonne habitude de venir « faire leur commande » à la navette du bibliobus le 2^{me} mercredi du mois (n'est-ce pas Morgane, Arnaud, Pauline, Thomas, Olympe, Arthur,... et tous les autres !...).

Un rappel : depuis fin 2004, nous bénéficions, par le Conseil Général, d' abonnements mensuels à emprunter : **Le Petit Léonard**, magazine d'initiation à l'art, (articles récents sur Ingres, l'art abstrait, Mozart, jouer au billard, le Douanier Rousseau,...), **Que Choisir** (articles, tests comparatifs, pour les consommateurs que nous sommes tous ; exemples récents : cosmétiques, imprimantes, cantines, lessives et allergies,...), **Lire et Lire Junior** (sélections et extraits de livres pour tous les âges).



HORAIRES d'ouverture de la bibliothèque :

les SAMEDIS de 15h à 16h et les MERCREDIS de 16h à 17h30.
Cotisations sur place. Jusqu'à 18 ans : 2,30 € et au-delà 7,50 € (par famille).

Pensez à regarder les informations affichées à la mairie qui annoncent des événements qui peuvent vous concerner : interruption électrique ou téléphonique pour travaux, poubelles ...



RAPPEL : Les permanences du secrétariat de la Mairie ont lieu les **Mardis** de 17 à 19 heures et les **Judis** de 9 h à 11 heures. Il est possible d'avoir un rendez-vous en dehors de ces jours, en téléphonant au **03 23 71 41 20** et en laissant un message, pour que l'on puisse vous rappeler et convenir d'une date.

Le samedi de 11 h à midi permanence d'élus : passez nous voir.